



MEMBRE DU CHSCT

Fonction publique et collectivités territoriales

- Programme de Formation -

Objectifs pédagogiques

Se situer en tant que membre du CHSCT, connaître son rôle et ses missions
Développer son aptitude à déceler et à mesurer les risques professionnels et sa capacité à analyser les accidents et conditions de travail
Pouvoir proposer des mesures de prévention des risques professionnels et améliorer les conditions de travail dans le respect du fonctionnement de la collectivité
Connaître le mécanisme des risques Psycho-sociaux et les risques spécifiques de sa structure
Mesurer l'efficacité des actions menées
Assurer une veille réglementaire

Contenu

- Rôle et prérogatives des délégués du personnel
- Les enjeux de la prévention
- Organisation consultative et représentative en matière d'hygiène, sécurité et conditions de travail
- Missions générales et spécifiques, domaines d'application du CHSCT et limites
- Textes réglementaires en vigueur
- Evolution de la réglementation en matière de prévention des risques
- Les interlocuteurs externes et internes
- Les outils de fonctionnement et d'action
- La modélisation de l'accident du travail (AT)
- AT : enquête et recherche de causes
- Les principes généraux de prévention
- L'animation d'une réunion
- Les RPS, les TMS, le risque chimique, l'incendie

Méthodes pédagogiques

Alternance entre présentation powerpoint et exercices pratiques
Présentation d'outils pouvant être utilisés après ajustement en fonction des spécificités de chaque structure
Projection de films, Etude de cas, Travaux en groupes
Bonus : Chaque participant recevra un document de synthèse en fichiers numériques sur clé USB

Evaluation et validation de la formation

Reformulation des points abordés tout au long de la formation
Etude de cas et/ou QCM
Remise d'une attestation de stage

Informations pratiques

Public : toute personne représentant du personnel au CHSCT ou exerçant une fonction de prévention
Prérequis : Aucun
Durée : 5 jours, soit 35 heures
Formation en intra-entreprise uniquement
Dates et Lieu : à définir avec l'entreprise
Nombre de participants : 12 personnes au maximum